



2^e Université européenne de l'Accueil de nouvelles populations
Pré rencontre régionale Franche-Comté

Accueil et maintien d'activités dans les territoires franc-comtois Comment mieux s'organiser ?

Mercredi 14 mai 2008 à Besançon - IUFM de Montjoux

Environ soixante-quinze participants se sont réunis le mercredi 14 mai 2008 à Besançon, pour échanger autour du thème « Comment mieux s'organiser pour favoriser l'accueil et le maintien d'activités dans les territoires franc-comtois ? ». De nombreux acteurs des territoires, communautés de communes, pays, agglomération, consulaires, agences de développement et organismes d'accompagnement des porteurs de projets étaient présents.

Mots introductifs

1^{er} Vice-président du Conseil Régional, notamment en charge de l'aménagement du territoire et de la ruralité, Monsieur Joseph PARENIN a introduit la journée en évoquant le problème du maintien des activités dans le secteur de l'agriculture, mais aussi dans les services (dont les services publics restructurés) : les interrogations des populations sont quotidiennes, et de nouvelles attentes émergent également. Face à ces constats, une vraie mobilisation au niveau local est nécessaire, qui doit s'accompagner d'une mise en cohérence, en partenariat entre les différents intervenants.

Il a présenté succinctement le pôle d'appui aux territoires, outil régional visant l'accompagnement et la mise en réseau des acteurs de territoires, tout en précisant que la Région ne souhaite pas imposer de décisions : elle se propose d'accompagner les territoires, de les sensibiliser, de créer un outil d'aide et de conseil. Néanmoins, les décisions leur incombent, en fonction de leur contexte particulier et de la volonté politique locale.

Enfin, l'avenir des territoires ruraux ne peut se faire en opposition à la ville, d'où l'importance de la présence du Collectif Ville Campagne, et de la recherche d'expériences d'autres territoires, lors de cette journée comme à l'Université de Clermont-Ferrand.

Cadrage général sur les politiques d'accueil

Claire LELIEVRE, co-fondatrice de l'Acteur Rural (éditeur de Village Magazine), membre fondateur du Collectif Ville Campagne, rappelle le concept de politique d'accueil que l'association a développé après plus de 10 ans de travaux. Une politique d'accueil doit s'appuyer sur 3 grands domaines :

- ⇒ Les conditions d'activités économiques
- ⇒ Les conditions de réceptivité : logement, foncier...
- ⇒ Les conditions d'habitabilité : sociabilité, aménités naturelles, activités culturelles,...

Expériences présentées

Mobilisation en interne des acteurs à l'occasion de la redéfinition du contrat de Pays

Karelle GARNAUD, chargée de missions Pays du Haut-Jura

Depuis 1997, le Pays du Haut-Jura, qui comporte les communes jurassiennes du PNR, complète les compétences du Parc par un travail sur les secteurs de l'économie et des services. Une expérimentation menée par le Parc et encadrée par le CFPPA de Montmorot, sur le soutien aux porteurs de projets touristiques, a fait émerger l'idée d'étendre ce projet à l'ensemble des secteurs, à l'occasion du renouvellement de la Charte du Pays.

Après la pré-rencontre à l'Université européenne de 2006 accueillie à Lajoux, la présence à Projets en Campagne en 2007 et un contexte d'aggravation de la désindustrialisation, le Pays a décidé de mettre l'accent sur les politiques de maintien et d'accueil d'activités. Il a tout d'abord organisé un séminaire de 2 jours pour l'ensemble des élus concernés, dans un territoire ayant lancé une politique d'accueil. Des partenariats ont également été mis en place avec l'Agence Régionale de Développement et le Comité de Bassin d'Emploi, pour aider au diagnostic et à la définition des actions. La nouvelle charte de territoire prévoit :

- un observatoire permettant le recensement et l'organisation de l'offre immobilière et foncière ;
- la mise en réseau des différents acteurs impliqués dans l'accompagnement des porteurs de projet ;
- la création de liens avec la Suisse ;
- la définition d'une image du territoire, et du marketing territorial ;
- l'embauche d'un chargé de missions économie, pour la mise en réseau et l'appui aux communautés de communes dans l'exercice de leur compétence ;
- des projets de développement de services à la population.

Histoire d'un cheminement vers la construction d'une politique d'accueil

Sonia GOUSSAN - Chargée de projet du Pays de Langres

La première Charte du Pays de Langres, adoptée en 1999, avait pour ambition de « mettre un terme au déclin démographique et d'avoir un territoire attractif ». Dans cette optique, le Pays a expérimenté de 2003 à 2008 un travail sur l'attractivité territoriale, en lien étroit avec sa commission « accueil de nouvelles populations », et avec un budget très restreint (15 000 € en 4 ans). Grâce au Leader + thématique patrimoine, l'encyclopédie vivante, écrite par les habitants, a permis de valoriser l'image du territoire. Les actions initiées par la commission accueil, avec l'objectif de susciter la venue d'une famille supplémentaire par village dans les 4 ans, ont été : la communication (via le site Internet, la venue à Projets en Campagne et les week-end d'accueil), la coordination des partenaires et la mise en place d'un extranet de suivi des porteurs de projets.

Le séminaire-bilan réalisé en avril 2007 a fait apparaître qu'il fallait accroître la mobilisation locale (sans quoi les efforts des techniciens doivent être plus importants), que le partenariat est opérationnel, que les outils existent, et que le projet est désormais fortement partagé par les élus. Malgré les faibles moyens, 17 projets, soit 47 personnes, se sont implantés pendant les 4 ans d'expérimentation.

Aujourd'hui, le nouveau projet de Pays, adopté suite à cette phase d'expérimentation, est centré sur l'attractivité territoriale : s'installer et vivre sur le Pays, développer des projets économiques et travailler sur le cadre de vie. Les besoins en ressource humaine sont identifiés et assumés. Une candidature Leader, sur ce thème, est en cours pour la période 2007-2013.

L'accompagnement pour mettre en place une politique de maintien et d'accueil d'activités dans les territoires franc-comtois

Véronique DA SILVA - AFIP Bourgogne - Franche-Comté

L'AFIP, la Boutique de Gestion de Franche-Comté et le CFPPA de Montmorot interviendront en assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du Conseil Régional pour mener deux actions du pôle d'appui aux territoires :

- l'accompagnement individualisé des territoires volontaires, de juin 2008 à mars 2010, pour leur permettre définir et traduire une stratégie locale, d'identifier les acteurs et les ressources locales, pour réunir les conditions de sa mise en oeuvre ;
- l'animation, la coordination et la mise en réseau à l'échelle régionale, avec des journées régionales d'échange et de formation, d'analyse des pratiques.

Les territoires devront en outre être à même de faire le lien avec les schémas de développement économique adoptés ou en cours, comme étant une des composantes d'une stratégie d'accueil transversale.

Thèmes récurrents

• Sur l'accompagnement :

- Les avis contradictoires sur la multiplicité et la coordination des organismes d'accompagnement des porteurs de projets : trop, pas assez (vision différente si l'on se situe en ville ou dans des zones plus rurales), importance ou non des « pertes en ligne » (porteurs de projets qui arrêtent en cours de processus).
- L'importance des ressources humaines dans les projets d'attractivité territoriale.
- La diversité des porteurs de projets et de leurs projets, qui nécessite réactivité et connaissances larges de la part des accompagnants.
- La prise en compte des phases d'émergence de projet ; leur accompagnement.
- L'évolution de la culture de l'accompagnement : plutôt que d'enfermer le porteur de projet dans des cadres et de l'arrêter s'il n'y rentre pas, il faut lui « rouvrir le champ des possibles ».
- Le besoin de susciter la culture du projet.
- La nécessité d'inscrire le porteur de projet dans un réseau local.
- Le rôle des territoires n'est pas d'accompagner techniquement un porteur de projet sur des questions spécifiques, mais bien de jouer sur : le projet de vie, le primo accueil, le rôle de fil rouge, la coordination entre acteurs.

• Sur la communication :

- L'importance de l'interconnaissance des acteurs.
- La nécessité de valoriser et d'informer les mairies dans les stratégies d'accueil ; elles sont souvent les portes d'entrées des porteurs de projet.

• Sur la stratégie des territoires :

- Questionnements sur le fonctionnement et la viabilité des modèles d'économie résidentielle, présenteielle.
- Interrogations sur le constat que des territoires en forte augmentation démographique puissent utiliser les mêmes leviers d'action que des territoires en déprise démographique.
- Les liens entre les problématiques de l'accueil et du maintien, y compris pour ce qui est du recrutement des entreprises installées sur un territoire, et des recherches d'emplois des conjoints.
- L'importance d'une prise de conscience et d'une volonté politique forte.
- L'importance de la fonction de veille et d'observatoire pour les territoires.
- L'adaptation des politiques aux logiques territoriales particulières.
- L'importance de la mise en confiance des porteurs de projet par l'affichage des soutiens politiques.
- L'arrivée de nouveaux arrivants sur un territoire agit sur : l'économie et les services locaux, l'image du territoire, les représentations et mentalités (y compris sur la notion de rentabilité économique, la vocation économique du territoire, etc.).

Perspectives

Acteurs :

Prendre en considération le rôle des femmes, qui ont souvent plus conscience de l'environnement du projet : famille, services, logement, etc.

Travailler à l'interconnaissance et à la coordination des acteurs (collectivités territoriales, organismes économiques spécialisés, territoires et entrepreneurs...)

Stratégie d'accueil :

Mettre son territoire en « discrimination positive », en créant une offre, en la décloisonnant, en mettant en place une stratégie outillée.

Permettre aux territoires de faire émerger des projets.

Dématérialiser un « qui fait quoi » pour l'accueil des porteurs de projets : réaliser un site Internet du pôle d'appui aux territoires ?

Territoire :

Intégrer très en amont la question des déplacements et de leurs coûts dans les stratégies d'accueil.